



République Française

# Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

## DECISION DU MAIRE N°DEC2025-254

### Attribution du lot N°3 Embarcations dans le cadre de la procédure adaptée concernant les assurances de la commune de Sausset-les-Pins

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025.

CONSIDERANT, le marché public relatif aux assurances de la commune de Sausset-les-Pins, lancé selon une procédure adaptée, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la commande publique,

CONSIDERANT, que la consultation N° 2025-01 a fait l'objet d'un avis de publicité publié sur la plateforme e-marchespublics.com, sous la référence 1114773.

L'annonce a également été publiée au BOAMP n°25-95041 du 26 AOUT 2025,

CONSIDERANT, que Le marché est divisé en cinq lots à savoir :

- LOT N°1 RESPONSABILITE CIVILE marché référencé 2025-01-01
- LOT N°2 FLOTTE AUTOMOBILE marché référencé 2025-01-02
- LOT N°3 EMBARCATIONS marché référencé 2025-01-03
- LOT N°4 PROTECTION JURIDIQUE DES AGENTS ET DES ELUS marché référencé 2025-01-04
- LOT N°5 DOMMAGES AUX BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS marché référencé 2025-01-05,

CONSIDERANT, qu'à la date limite de remise des offres fixée au 15 octobre 2025, le lot N° 3 Embarcations n'a reçu aucune offre,

CONSIDERANT la recherche effectuée par les services visant à assurer les embarcations du club de voile de la commune.

### DECIDE

Article 1 : Le lot n° 3, EMBARCATIONS marché référencé 2025-01-03, rattaché au marché public d'assurances de la commune est attribué à :

AXA SAUSSET-LES-PINS  
Les Terrasses du Port  
Le Tokelau  
13 960 SAUSSET-LES-PINS.

Article 2 : La cotisation annuelle 2026 est fixée à 5 681€ HT soit 6 790 €TTC.

Article 3 : La dépense est prévue au budget communal.



République Française

**VILLE DE SAUSSET-LES-PINS**

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS – 04 42 44 51 51  
[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 29 Décembre 2025.

Le Maire,  
Maxime MARCHAND





**COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS**  
**Place des Droits de l'Homme**  
**13960 - SAUSSET-LES-PINS**

Marché public de services

---

### **MARCHE D'ASSURANCE**

#### **LOT n°3 MARCHE D'ASSURANCE -LOT N° 3- EMBARCATIONS**

Procédure adaptée

En application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la commande publique

---

### **Acte d'Engagement (A.E.)**

## SOMMAIRE

---

<u>Article 1. Identification de l'acheteur</u> .....	3
<u>Article 2. Contractant</u> .....	3
<u>Article 3. Étendue du marché public</u> .....	4
<u>Article 4. Prix</u> .....	4
<u>Article 5. Durée et/ou Délais d'exécution du marché public</u> .....	5
<u>Article 6. Paiement</u> .....	5
<u>Article 7. Avance</u> .....	5
<u>Article 8. Signature du marché ou de l'accord-cadre</u> .....	6
<u>Article 9. Acceptation de l'offre par l'acheteur</u> .....	6
<u>Article 10. Notification du marché au titulaire (date d'effet du marché)</u> .....	6
<u>Article 11. Nantissement ou cession de créances</u> .....	7
<u>ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS</u> .....	8

## ARTICLE 1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Raison sociale	COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Adresse	Place des Droits de l'Homme 13960 - SAUSSET-LES-PINS
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	04 42 44 51 51
Signataire du marché	Maxime MARCHAND Maire
Contact pour les renseignements concernant le nantissement ou la cession de créances	Maxime MARCHAND Maire
Comptable assignataire	Service de Gestion Comptable Istres

## ARTICLE 2. CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public indiquées à l'article « documents contractuels » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations sans modification aucune ;

Le signataire (Candidat individuel),

	RUN Services
Agissant en qualité de	Mandant

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,

Nom commercial et dénomination sociale	AXA SAUSSET LES PINS
Adresse	Les Terrasses du port, Le Tokelau 13960 SAUSSET LES PINS
Adresse électronique	<a href="mailto:Agence.olliviersausset@axa.fr">Agence.olliviersausset@axa.fr</a>
Numéro de téléphone	0442132323
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société AXA France IARD sur la base de son offre,

Nom commercial et dénomination sociale	AXA France IARD
Adresse	313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	722 057 460 01971
Code APE	

Numéro de TVA Intracommunautaire	
----------------------------------	--

Le mandataire (Candidat groupé),

M/Mme	
Agissant en qualité de	

,désigné mandataire :

du groupement solidaire solidaire du groupement conjoint non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	
Télécopie	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA Intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

### ARTICLE 3. ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

MARCHE D'ASSURANCE - Lot 3 (MARCHE D'ASSURANCE -Lot n° 3- EMBARCATIONS )

Cet acte d'engagement correspond :

au lot n°3: MARCHE D'ASSURANCE -Lot n° 3- EMBARCATIONS

### ARTICLE 4. PRIX

L'ensemble des prestations du marché public concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré :

➤ Pour la partie forfaitaire, au prix indiqué ci-dessous :

Montant hors taxe	5681 Euros
TVA (taux de .19 %)	1109 Euros
Montant TTC	6790 Euros
Soit en lettres	Six mille sept cent quatre vingt dix Euros

➤ Pour la partie unitaire, aux prix indiqués dans l'annexe financière (bordereau des prix unitaires).

## ARTICLE 5. DURÉE ET/OU DÉLAIS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Durée du contrat : La durée du contrat est ferme et fixée à 4 ans.

Conformément à l'article 113-12 du Code des Assurances, l'assureur a la possibilité de résilier le contrat à chaque échéance anniversaire, sous réserve de respecter un préavis de 4 mois (1<sup>er</sup> AOUT de chaque année au plus tard).

En cas de résiliation pour sinistre, la résiliation ne pourra prendre effet que 4 mois après sa notification au pouvoir adjudicateur. Ce délai de préavis est applicable à tous les cas de résiliation.

Le titulaire ne peut s'opposer à la non-reconduction du marché.

Il peut être mis fin au marché par chacune des parties par lettre recommandée avec accusé de réception à la date d'échéance des contrats soit le 1er janvier de chaque année sous réserve de respecter un préavis de 4 MOIS.

## ARTICLE 6. PAIEMENT

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants<sup>1</sup> :

Ouvert au nom de	AXA France 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex
Pour les prestations suivantes	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

un compte unique ouvert au nom du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

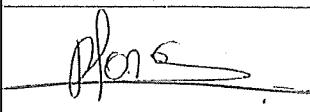
## ARTICLE 7. AVANCE

Aucune avance n'est prévue.

---

<sup>1</sup> Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

## ARTICLE 8. SIGNATURE DU MARCHÉ OU DE L'ACCORD-CADRE

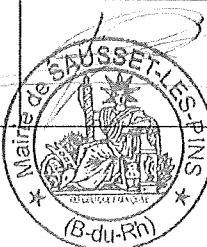
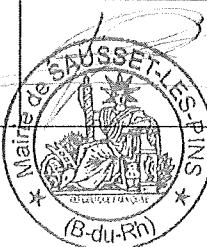
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
AFONSO Paul Secrétaire Général	Nanterre le 31/12/2025	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**RUN Services**  
03 Boulevard des Bouvets  
CS 50279  
92741 NANTERRE CEDEX  
Tél. : 01 55 69 61 00  
SIRET : 329 817 316 00063 - ORIAS : 07038092

## ARTICLE 9. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Maxime MARCHANT Maire de la Commune	SAUSSET-LES-PINS le 8/12/2025	 

Elle est complétée par les annexes suivantes<sup>2</sup> :

Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;

Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;

Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;

Autres annexes (A préciser) :

## ARTICLE 10. NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (DATE D'EFFET DU MARCHÉ)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A	
Le	
Signature	

En cas d'envoi via le profil acheteur :

Coller ci-dessous l'avoir de réception électronique, valant date de notification du marché.

Collez ICI

<sup>2</sup> Cacher la case correspondante

ARTICLE 11. NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Certificat de cessibilité établi

A	
Le	
Signature	

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :	
2 La totalité du bon de commande n°..... afférent au marché <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :	
3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à <i>(indiquer en chiffres et en lettres)</i> :	
4 La partie des prestations devant être exécutée par ..... et évaluée à <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres)</i> :	

A	
Le	
Signature	

**ANNEXE 1 – DESIGNATION DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET REPARTITION DES PRESTATIONS**

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.T.C.
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE ..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE ..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE ..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE ..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Mandataire : OUI / NON Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE ..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
				<b>TOTAL :</b>